

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le vingt-sept du mois d'avril,

À la salle d'honneur à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, sur convocation légale en date du 19 avril 2022, sous la présidence de Madame Elisabeth REDOUTEY, Maire pour une session ordinaire du mois d'avril.

Étaient présents : David CHRISTIN, Christophe DALLOZ, Anita DORNIER, Laurent FAIVRE, Christophe JACOULOT, Prisca MAIRE, James MICHEL, Yannick MYOTTE-DUQUET, Yves OBERTINO, Séverine PIERRE, Brigitte PIQUEREZ, Frédéric POURCHET, Elisabeth REDOUTEY, Alain RENAUD, Hervé SIMONIN, Marie-Claude SIRE, Ulysse TATTU.

Absent excusé : Monsieur Jérôme LAFFLY

Absent : Madame Édith VIEILLE

Procurations : Mesdames Françoise BOULARD, Camille FAIVRE, Christine FEUVRIER et Monsieur Hervé REMONNAY qui donne procuration respectivement à Yves OBERTINO, David CHRISTIN, Anita DORNIER et Brigitte PIQUEREZ

Secrétaire de séance : Monsieur David CHRISTIN

La séance est ouverte à 19 heures 04

Madame le Maire ouvre la séance à 19h00 en procédant à l'appel des membres de l'assemblée. Il indique que le quorum est atteint et elle sollicite un secrétaire de séance. Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur David CHRISTIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le compte rendu de la séance du 22 mars 2022 est approuvé sans observation à l'unanimité des membres présents.

Ordre du Jour

Démission d'un élu de la liste municipale majoritaire
Installation d'un nouvel élu de la liste municipale majoritaire

Décision du Maire

05 : Location du logement situé dans le bâtiment « Ecole du bas », Place du 8 Mai, à Madame Linda BROCHET
(Annulation de la décision)

A ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délégations du Conseil Municipal au Maire

F FINANCES

Devenir de la maison forestière

Questions diverses

Installation d'un nouveau conseiller

Suite à la démission de Madame Isabelle DEBROSSE reçue le 04 avril 2022, Madame le Maire informe l'assemblée de l'installation d'un nouveau conseiller. Monsieur Christophe DALLOZ, colistier suivant de la liste « Les Fins Autrement » a accepté d'entrer au Conseil municipal. Elle lui souhaite la bienvenue dans l'équipe municipale.

A ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délégations du Conseil municipal à Madame le Maire

Annule et remplace délibération n°2020-A-8 du 2 juin 2020

En application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a la possibilité de déléguer directement au Maire un certain nombre d'attributions limitativement énumérées.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur les nouvelles délégations attribuées au Maire.

L'exposé du Maire entendu, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée **ADOpte** à l'unanimité l'ensemble de ces délégations d'attributions au Maire.

F FINANCES

Vente d'un bien immobilier communal sis 9 impasse des bouleaux

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que l'ancienne maison forestière situé 9 impasse des bouleaux implanté sur le terrain cadastré AE 178 d'une superficie de 8a 68 appartient au domaine privé communal, et qu'il est indispensable pour remettre cet immeuble en conformité de prévoir des dépenses importantes.

Une estimation a été établi par le service des Domaines et par un agent immobilier.

Le conseil municipal est appelé à prendre la décision :

- Soit de prévoir les travaux de mise en conformité dans le but de poursuivre la location de cet immeuble ;
- Soit d'opter pour la cession de cet immeuble et d'en définir les conditions

Après avoir entendu l'exposé du Maire, par vote à main levée, le Conseil Municipal **DECIDE** l'aliénation de cet immeuble par 18 votes pour, 2 contre et 1 abstention.

Questions diverses

Projet groupe scolaire

Suite à la réunion avec les co-financeurs pour le projet du groupe scolaire il apparait que les aides financières relatives à ce projet sont bien en dessous du montant escompté. La commune ne pouvant supporter un tel investissement sans soutien financier, Madame le Maire présente les prémises d'une nouvelle réflexion pour la réhabilitation des bâtiments existants.

Financement salle polyvalente

Madame Brigitte Piquerez présente les propositions de prêt pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente (changement des menuiseries extérieures et chaufferie). Le montant du prêt : 180 000 euros.

Forêt

Monsieur James MICHEL informe le Conseil municipal de la vente de bois du 18 mai 2022 concernant la parcelle 39 – Le bois du Geay – pour un volume de 463 m3.

Terrain de foot synthétique

Monsieur Frédéric POURCHET interroge Madame le Maire sur le projet du terrain de foot synthétique, celle-ci précise que la Trésorière a sensibilisé les élus sur la capacité d'auto-financement et d'emprunt de la commune, le projet n'est pas abandonné, mais repoussé. En effet, le projet « Ecole » doit être finalisé et financé en premier lieu.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des prochaines manifestations :

8 mai : commémoration du 8 mai 1945

22 mai : repas des aînés

31 mai : Rosaire

4 juin : accueil des nouveaux nés 2021

10 juin : fête des mères

Elections

Les scrutins des Élections Législatives se dérouleront le dimanche 12 juin 2022 pour le premier tour et le dimanche 19 juin 2022 pour le second tour.

Les élus sont invités à s'inscrire sur le tableau de présence pour ces 2 jours de scrutin.

L'ordre du jour étant épuisé, madame le Maire lève la séance à 21h10.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an susdits

Le Maire
Elisabeth REDOUTEY

